



## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

### ASSEMBLEE GENERALE DU 07 SEPTEMBRE 2018 COMPTE FINANCIER SAISON 2017 - 2018

#### Compte Financier Saison 2017 - 2018

##### Résultat

La saison se termine sur un bénéfice de à hauteur de + 100 € (contre un déficit de - 303 € pour la saison précédente) avec 4 498 € enregistrés en produits (+18%) et 4 398 € constatés en charges (+7%). Compte tenu du solde des comptes de l'association en septembre 2017, le montant de l'actif est de 1 203 € et celui du livret de 3 912 €.

##### Analyse des produits

Les recettes afférentes aux cotisations sont de 3 051 € : 39 archers ont constitué le club en 2017/2018 contre 42 en 2016/2017 avec 16 adultes (dont 4 femmes) et 23 jeunes (dont 4 archères). 17 nouvelles adhésions ont été enregistrées. Sur les 39 archers en activité, 34 tirent en arcs classiques (viseurs et/ou arcs nus), 2 en arc à poulies, 3 en arcs droits.

280 € ont été facturés pour les activités avec la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France avec 8 séances proposées sur l'année (initiation des enfants les mercredis pendant les vacances scolaires et la période estivale).

Au niveau des subventions et pour cette saison, le club a perçu 125 € de la part du Conseil Départemental d'Eure et Loir (5 € par jeunes inscrits la saison précédente) et 800 € de la part de la part du Conseil Municipal de Gallardon. Cette dernière subvention est constituée d'une part de la subvention 2017/2018 et d'autre part du rappel de la subvention 2016/2017 (expliquant le résultat déficitaire de la saison précédente). Si on prend uniquement en compte la subvention 2017/2018, le résultat est de - 300 € (dû au reste à payer du matériel acquis en 2016/2017). Nous remercions le Conseil Municipal et le Conseil Départemental pour leurs soutiens à notre activité sportive.

Les produits de gestion inscrits au bilan du club correspondent à des remboursements liés aux avances de frais pour l'achat de matériels à destination des archers (242 €).

##### Analyse des charges

Les deux postes de dépenses les plus représentatifs sont respectivement les cotisations reversées à la Fédération Française de Tir à l'Arc (enregistrement de l'affiliation, licences et assurances des archers : 2 132 € pour 48% du budget) et l'achat de matériel (899 €, 20% des dépenses). Ce dernier poste comprend entre autre des achats de matériels pour les archers et le club (520 €) et des mousses et arcs d'initiation en collaboration avec le Comité Départemental d'Eure et Loir (achats mutualisés pour un montant en restes à payer de 379 € en solde de la prévision 2016/2017).

157 € ont été constatés en fournitures diverses (plumes de progression et passeports) et 97 € pour les frais d'assurance.

Les charges liées aux manifestations organisées par le club sont de 744 € avec 19 € pour l'organisation de l'Assemblée Générale, 591 € pour la célébration des 30 années d'existence du club, 17 € pour les vœux de nouvel année avec la galette des rois et 117 € pour la journée de clôture de saison. 36 € ont été constaté pour les frais du site internet et 2 € en frais postaux.

Cette saison le club a souhaité soutenir un de ses jeunes archers atteint d'une maladie. Afin d'aider sa famille à rester près de lui en ces moments difficile, une cagnotte participative a été organisée et le club y a participé à hauteur de 300 €. Nous remercions par ailleurs les nombreux archers qui ont, eux aussi, participé à titre personnel à cette initiative.



## **LES ARCHERS DE LA TOUR**

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

**SAISON SPORTIVE 2017 - 2018**

## Compte de résultat agrégé

<b>CHARGES</b>	<b>4 398,17 €</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>4 498,25 €</b>
Personnel	0,00 €	Subventions	925,00 €
Fonctionnement	4 398,17 €	Autres ressources	3 573,25 €
<b>RESULTAT SAISON</b>	<b>+ 100,08 €</b>		

Trésorerie

<b>Soldes comptes</b>		
- <i>Banque saison précédente</i>	1 085,46 €	
- <i>Caisse club saison précédente</i>	17,77 €	
Résultat saison	+ 100,08 €	
<b>ETAT DE L'ACTIF</b>	<b>1 203,31 €</b>	
<b>Solde compte</b>		
- <i>Livret saison précédente</i>		3 882,83 €
Intérêt		28,80 €
<b>LIVRET</b>		<b>3 911,63 €</b>

## Compte de résultat détaillé

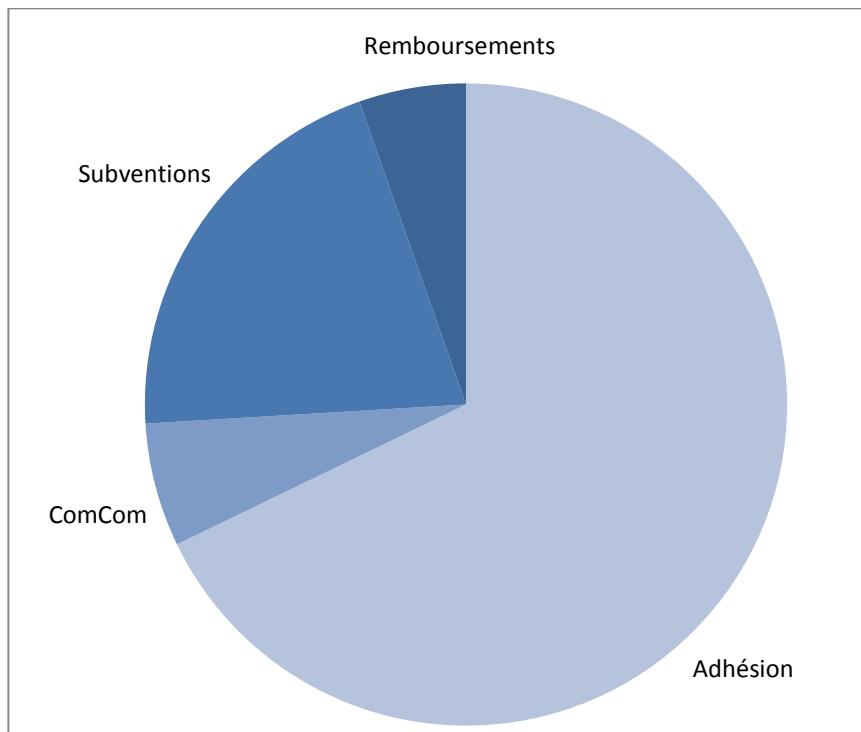
Intitulés des comptes de charges		Intitulés des comptes de produits		
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>1 055,90 €</b>	<b>70</b> <b>Produits de prestations</b>	<b>3 331,00 €</b>
	Fournitures diverses	157,10 €	Cotisations Archers	3 051,00 €
	Matériels et équipement	898,80 €	Activités annexes (comcom)	280,00 €
<b>61</b>	<b>Services Extérieurs</b>	<b>128,47 €</b>	<b>74</b> <b>Subventions</b>	<b>925,00 €</b>
	Location	31,34 €	Etat	
	Travaux		Conseil Général	
	Assurances	97,13 €	Conseil Départemental	125,00 €
	Documentation		Communauté de commune	
<b>62</b>	<b>Autres services Extérieurs</b>	<b>1 081,80 €</b>	Commune	800,00 €
	Intermédiaires et honoraires		Saison 2016/2017	400,00 €
	Publicité, publications	35,88 €	Saison 2017/2018	400,00 €
	Transport		Dons et legs	
	Déplacements et réceptions	743,92 €	<b>75</b> <b>Autres produits de gestion</b>	<b>242,25 €</b>
	Frais postaux	2,00 €	Remboursements	242,25 €
	Divers	300,00 €	Produits divers	
<b>64</b>	<b>Charges de Personnel</b>	<b>0,00 €</b>	<b>76</b> <b>Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>
	Rémunérations du personnel		Produits financiers	
	Charges patronales		<b>77</b> <b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion</b>	<b>2 132,00 €</b>	Cessions de matériels	
	Cotisation et Affiliation FFTA	2 132,00 €	Autres produits exceptionnels	
			Trop perçu	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>		
	Frais bancaires			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>4 398,17 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 498,25 €</b>



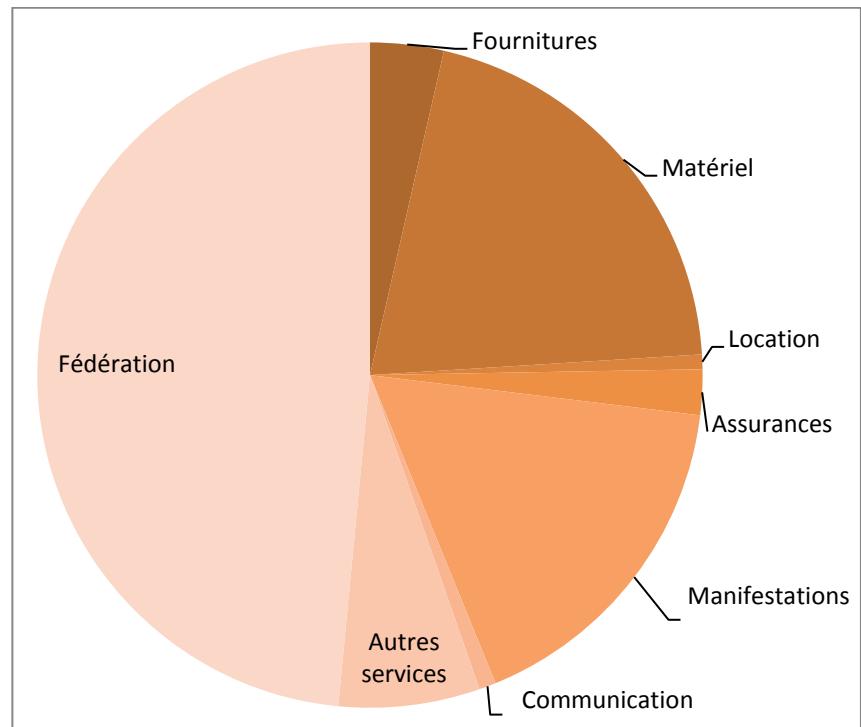
## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

### Répartition des produits 2017 - 2018



### Répartition des charges 2017 - 2018



Fait à Gallardon, le 07 septembre 2018

Erwan Brossais, Trésorier  
Les Archers de La Tour \_ Gallardon